



Bayeux, le 8 mars 2016

JEAN - CLAUDE BOULANGER
ÉVÊQUE DE BAYEUX ET LISIEUX

Aux prêtres, aux diacres,
aux communautés religieuses,
aux responsables des Services,
aux responsables de l'Enseignement Catholique

Objet : **Communiqué officiel de l'évêque concernant le Groupe Notre-Dame, Mère de la Lumière**

Chers Amis,

Vous trouverez, ci-joint, le décret d'ouverture de l'enquête canonique concernant les membres de l'Association loi 1901 : *Notre-Dame, Mère de la Lumière*.

Un dossier d'une vingtaine de pages m'a été envoyé par la C.E.F. (Conférence des Évêques de France) en date du 17 février 2016. Ce dossier concerne les activités au sein de l'Église catholique des membres de l'association NDML.

Après avoir pris conseil auprès de mes frères évêques et afin de vérifier le plus objectivement possible les faits qui sont rapportés ou le contenu des enseignements des responsables du groupe, j'ai décidé, comme le Droit de l'Église m'y invite, d'ouvrir une enquête canonique.

Tout témoignage doit être écrit et signé, en y ajoutant une adresse afin que les témoins puissent être entendus le cas échéant. Bien sûr, les membres du groupe NDML pourront témoigner eux aussi dans les mêmes conditions que quiconque.

Soyez assurés, chers Amis, de ma prière et de mon soutien.

+ Jean-Claude Boulanger
Évêque de Bayeux et Lisieux